



>>> ACTUALITES

La vie de l'Union

Février 2016 :

La plateforme RH SAP portée par la Maison de l'Emploi de l'Est du Val d'Oise en partenariat avec le GIDAD est née. La plateforme a pour objet de promouvoir, professionnaliser et développer le secteur des Services à la Personne sur l'ensemble du département du Val d'Oise.

Pour plus d'information, contactez Diane BLAISE au 01 34 72 11 76.

- **Février 2016** : la plateforme 77 a accueilli dans son équipe Laura BREUILLEE, chargée de relations entreprises et Caroline SEIM chargée de professionnalisation
- **le 11 février 2016** : la plateforme de Paris a organisé un petit-déjeuner sur le thème « L'évaluation : une démarche qualité »
- **le 16 février 2016** : Evolia 93 a organisé un déjeuner sur le thème « Comment bien préparer son projet de service ? »
- **le 16 février 2016** : la plateforme 91 a organisé un atelier d'information sur « l'impact du passage au régime de l'autorisation dès le 1er janvier 2016 pour les services agréés »
- **le 16 février 2016** : Amadom a organisé un atelier d'information et de sensibilisation sur les grandes orientations de la loi 2002-2
- **le 17 février 2016** : la plateforme 77 a organisé un atelier de sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux
- **le 19 février 2016** : la plateforme de Paris a organisé un petit-déjeuner sur le thème « le pilotage de l'entretien professionnel dans les SAP »
- **le 1er mars 2016** : le CIMAP a organisé une formation sur le thème de l'entretien professionnel
- **le 09 mars 2016** : le CIMAP a participé à un forum -SAP sur l'emploi et la formation sur le thème de la Journée de la Femme
- **le 15 mars 2016** : Amadom a organisé un atelier d'information et de sensibilisation sur les recommandations de l'ANESM
- **le 15 mars 2016** : Evolia 93 a organisé un déjeuner sur les aides à l'embauche
- **le 17 mars 2016** : la plateforme de Paris a organisé un petit-déjeuner sur le thème « Comment concevoir, élaborer et mettre en oeuvre son projet de service ? »
- **les 17 et 31 mars 2016** : la plateforme 91 a organisé une formation pour les encadrants intermédiaires à la rédaction du projet personnalisé
- **le 07 avril 2016** : la plateforme 77 a animé une réunion de lancement de la plateforme dans le secteur Nord Est du département
- **le 20 avril 2016** : PRO D SAP organise un atelier d'information sur "l'intérêt de recruter des stagiaires d'école de commerce dans les SAP", et sur les "obligations des employeurs déclarés, agréés et autorisés"



La Maison de l'emploi de l'Est du Val d'Oise

avec les soutiens de la Direccte, Région IDF, Conseil départemental 95, et en partenariat avec le Gidad crée la plateforme RH - SAP pour :



Trois actions pour les services à la personne sur le Val d'Oise auprès de tous : entreprises, usagers et partenaires du secteur.

La plateforme RH -SAP c'est:



La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale

Avec la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, le passage du régime de l'agrément à l'autorisation implique que les organismes de services à la personne concernés sont désormais soumis au Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF). De ce fait, ils sont reconnus services sociaux et médico-sociaux et doivent respecter les obligations imposées par la loi du 2 janvier 2002.

Une loi qui affirme le droit des usagers

La loi 2002-2 a été conçue dans l'objectif de replacer l'utilisateur au cœur du dispositif et de lui conférer « une pleine citoyenneté ».



En effet, cette loi place les droits des usagers au cœur de la rénovation sociale et médico-sociale en réformant la loi du 30 juin 1975. Cette dernière avait déjà constitué une étape décisive dans la structuration du secteur social et médico-social. Toutefois, les droits des personnes et de leur entourage n'avaient pas été abordés dans le texte.

A ce titre, la loi 2002-2 prévoit des outils à mettre en place pour garantir les droits des usagers, et doit conduire les établissements sociaux et médico-sociaux à élaborer, mettre en place et contrôler une organisation qui respecte :

- le droit des usagers
- des principes éthiques et déontologiques
- des pratiques d'action garantissant un bon fonctionnement
- une planification sociale et médico-sociale
- des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens
- des règles budgétaires et de financement

Deux axes concernent directement les établissements et services médico-sociaux :

- Les droits des usagers : mise en place de 7 nouveaux outils pour l'exercice de ces droits :
- L'évaluation : instauration d'une démarche qualité avec l'obligation d'auto-évaluation régulière et d'évaluation externe tous les 7 ans



Le point info

Les **recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM** qui peuvent aiguiller les structures de SAP :

- Elaboration, rédaction et animation du projet d'établissement ou de service ;
- L'évaluation interne : repères pour les services à domicile au bénéfice des publics adultes
- La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre ;
- Les attentes de la personne et le projet personnalisé
- Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnels au regard des populations accompagnées
- Mission du responsable de service et le rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance à domicile
- Ouverture de l'établissement à et sur son environnement
- Prise en compte de la souffrance psychique de la personne âgée : prévention, repérage et accompagnement
- Le soutien des aidants non professionnels ;
- L'accompagnement à la santé de la personne handicapée ;
- L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes.

Pour les télécharger, RDV sur www.ursap-idf.fr - rubrique Documentthèque

A lire

Vous les avez lus ? Vous avez des ouvrages à recommander ? Réagissez !

- **Enquête / Etude** : *Bientraitance dans les services intervenant auprès d'un public adulte à domicile*, ANESM, 2013. (accessible sur le site de l'ANESM rubrique Publications)
- **Ouvrage** : *Démarche qualité et services aux personnes à domicile*, Christophe PELLETIER, DUNOD, 2005.